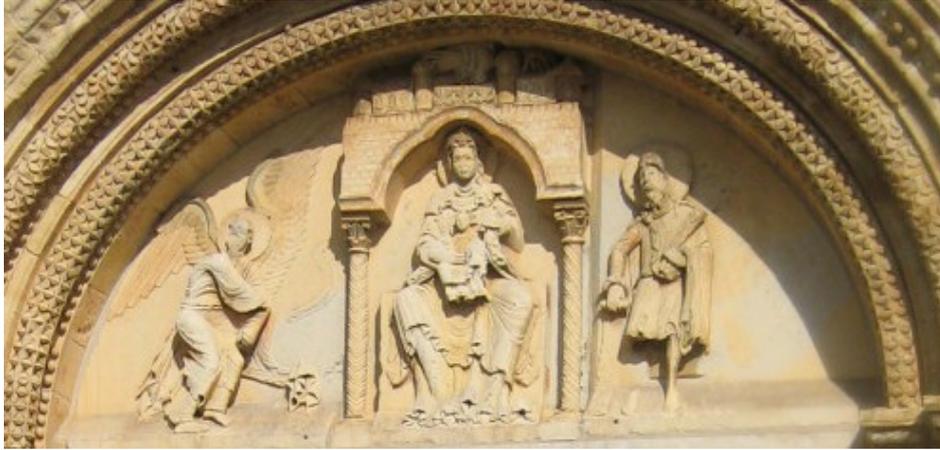


TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay



FAMILLES DONZIAISES

FAMILLE LUCQUET



(Ancien manoir de Presle, à Sully-la-Tour)

Une famille Lucquet est connue à Donzy, où plusieurs de ses membres ont exercé la fonction de notaire aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

Elle y a détenu la petite terre de Grange-Bœuf - un domaine situé au bord du Nohain au nord de Châtres, aujourd'hui disparu - que l'Inventaire de Marolles appelle aussi « *la Grange-aux-Flarts* » mais pour lequel il ne cite aucun acte. Le nom de Lucquet ne figure pas davantage dans cet ouvrage de référence, ce qui suggère que l'affirmation de cette famille a été tardive.

Elle paraît possessionnée également à Cosne. En 1625, un « M. de Grangeboeuf » était cité comme l'un des « *seigneurs de Cosne* » et percevait un cens à ce titre.

François Lucquet, père d'Antoine, aurait acquis la terre de Presle à Suilly-la-Tour - **voir cette notice** -, démembrée du grand fief de Magny et Suilly - **voir cette notice** -, dans le cadre de la succession des Pernay - **voir cette notice** -. On peut voir sur place les restes d'un manoir dans un domaine agricole.

Une généalogie de la famille « Luquet de Grangebeuve », a été donnée par un historien franc-comtois¹, car une branche s'était établie dans l'actuelle Haute-Saône. Ce texte cite quatre générations antérieures à François, alliées à des familles de la noblesse rurale de Puisaye donzienne. Mais aucune autre source autre que cette étude - qui s'appuie sur des « contrats de mariage » et non sur des actes consignés dans des registres paroissiaux - ne vient confirmer les identités et les unions. Ce travail a donc toutes les apparences d'une construction et va jusqu'à mentionner les seize quartiers d'une Lucquet candidate au chapitre noble de Notre-Dame de Migette (Doubs). Les franc-comtois s'attribuèrent même les armes des sires de La Rivière de Bretagne, issus des barons de Mur, Antoine Lucquet ayant épousé à Boutissaint - **voir cette notice** - Anne de La Rivière : « *d'azur à la croix engrêlée d'or* ».

La généalogie prouvée ne commence en fait qu'à François Lucquet, notaire à Donzy au début du XVII^{ème} siècle.

Certaines sources rattachent à la souche donzienne une lignée de « *potiers en terre* » en Nivernais (Chouigny) et en Puisaye (Saint-Amand), qui a donné au début du XIX^{ème} siècle les « *Luquet de Saint-Germain* », en Bourgogne, en Lyonnais et en Ardèche.

¹ Labbey de Billy : « Histoire de l'Université du Comté de Bourgogne... » (Dunod (1814-1815))

00/ Robert LUCQUET

0/ François LUCQUET

Notaire du duché en la Baronnie de St-Verain (1617)

Un marchand tanneur du même nom, demeurant dans la ville nouvelle de Donzy, est cité pour un terrain jouxtant Maupertuis (1617), peut-être le père de Jean (2bis)

X v. 1585, **Jehanne PALTEAU** (*dont les frères Jean et François – l'un ou l'autre peut-être père d'un autre François, notaire au bailliage de Donzy (+ 1672) - sont cités au mariage de son fils François ci-dessous*)

1/ François LUCQUET (+ avt 1653)

Sr de Grange-Boeuf², conseiller et procureur à la Pairie de Donzois ; attesté comme notaire à Donzy en 1637³ et en 1645⁴.

Est-il ce « M. de Grangeboeuf » cité comme l'un des « seigneurs de Cosne » en 1625, ou était-ce- son père ?

X 13 jan 1613 (contrat à Clamecy) Louise GRASSET, signé dans l'hôtel de Chrétienne de Piles, aïeule de la future (*filles de Guillaume Grasset, décédé, lui-même fils de Jean, lieutenant à Clamecy et J. Duchesne ; et de Barbe de Marande, elle-même fille de Guillaume, bgs de Clamecy, X 30 mai 1590⁵, Clamecy, Chrétienne de Piles, elle-même fille de Jacques de Piles – voir cette notice familiale -, sgr de Champ-Simon, échevin de Clamecy, et Barbe Odebert*)

Tous deux sont cités dans l'acte de mariage de son fils Antoine, à Treigny, ce qui confirme que le contrat pour ce même mariage cité par Labbey de Billy, qui évoque comme parents un François, « *gentilhomme du Pce de Condé* », marié à « *Marie de La Bussière* » de Guerchy, fille de Jean et Edmée d'Orléans – **voir notice familiale La Bussière** - est une invention⁶.

² PM : Grange-Boeuf, hameau de Donzy au nord de Châtres, cité comme fief de la hcâtellenie de Donzy

³ Partage devant François Luquet, notaire du duché de Nivernois, en la baronnie de Saint-Verain (Gén. de Stutt)

⁴ Transaction Destutt de Tracy, in « Généalogie de la maison de Stutt »

⁵ Jean de Piles, conseiller et aumônier de la reine Blanche, abbé d'Orbais. (Arch. chambre des notaires de Clamecy, minute Robinet, 30 mai 1590, -contrat et mariage de Philippe Grasset et de Barbe de Marande).

⁶ Labbey de Billy : « le 21 avril 1613 fut écrit, au château de la Bussière, le contrat de mariage entre François Luquet de Grangebeuve, écuyer, chevau-léger de la compagnie du baron de Tachy, fils de Laurent Luquet, de Grangebeuve, écuyer, sieur de Grangebeuve, Vosesme, etc., et de dame Louise de Brac, d'une part, et

D'où :

- **Antoine, qui suit**
- *Barbe (v. 1648 - + 16 mars 1688) X Antoine Boison*
- *François ?⁷ peut-être le père de Pierre Lucquet, notaire à Donzy en 1700*
- **Jean Luquet, md tanneur, qui suivra en 2bis**, d'où serait, selon certaines sources communes à la constructions franc-comtoise, être issue la branche des « potiers en terre » de Puisaye puis des Luquet de Saint-Germain

X2 Marie MOUTHER (1580 - 12 sept 1668, ND du Pré)

demoiselle Marie de La Bussière, fille de Jean de la Bussière, écuyer, seigneur dudit lieu, et de dame Anne d'Orléans, d'autre part. »

⁷ Un François Luquet est reçu comme Notaire royal et procureur au présidial, le 1^{er} avril 1693....AD 58, série B, p. 218

2/ Antoine LUCQUET de GRANGEBEUVE (v. 1620 – ap. 1668)

Eyr, sr de Grangebeuve, cité avec ce titre à son mariage (1653) et à Ligny-le-Chatel en 1654⁸, et de Presle⁹ ; gentilhomme du cte de Barrault ; sgr de Fédry-Cintrey (70) par acquisition (1657)¹⁰, puis de Soing¹¹, sert en Guyenne en 1650, Capitaine et Gouverneur des ville et château de Donzy en 1656.¹²



Châteaux de Fédry et de Soing (70, vallée de la Saône)

X le 15 fév 1653 à la chapelle de Boutissaint (Treigny)¹³, **Anne de LA RIVIERE (+ 6 sept 1673, Donzy)**, issue d'une lignée bretonne venue en Puisaye par alliance (*filie*)

8 Ligny-le-Chatel près Pontigny (89) : « *signature d'Antoine Luquet, eyr, sieur de Grangebeuve* » au registre des baptêmes (1654) pour un Saulx-Tavannes, avec Françoise Joubert de Barrault, leur parente ;

⁹ Cité sous ce titre en 1674, sa fille Marie étant marraine à ND du Pré

¹⁰ Chatelet de Paris – Insinuations (1657-1659) Claudine de Saulx de Tavannes, marquise de Mirelez (NDLR : de Mirebel, fille de Jean, Vcte de Ligny, et de Gabrielle des Prez), veuve d'Antoine Joubert de Barrault, comte de Blainac (NDLR : **Antoine de Jaubert, cte de Barrault, 1582-1655, tué en duel à Bordeaux lors du mariage du roi Louis XIII**), conseiller du Roi, ancien ambassadeur de France en Espagne, demeurant au faubourg Saint-Germain des Prés lez Paris, rue Saint-Dominique, paroisse Saint-Sulpice : vente, transport et délaissement à **Antoine Lucquet**, écuyer, capitaine et gouverneur des ville et château de Douzy, de la terre et seigneurie de **Fedry Centrey** en Bourgogne. (Notice n° 900 Identifiant de l'unité documentaire : Y//194-Y//197 - fol. 77 V°)

¹¹ Montre d'armes à Cubry (70) 1668 ; Antoine Lucquet, cité sans doute comme sgr de Soings, est dit « absent de la province ».

¹² Source : Villenaut, notice Bonnay, p. 440

¹³ Cf. acte de mariage (R.P. Treigny-1653, disp. en ligne) : Antoine Luquet, sr de Grange Beuve, fils de défunt honorable Me François Luquet, conseiller et procureur à Donzy, et de dame M. Grasset. Il signe « Luquet DegrangeBeuve », elle signe « adelarivière » ; son frère Melchior de La Rivière, qui signe, a épousé Françoise de La Bussière (fille de Edme, sgr de la Bussière des Bois), ce qui a pu alimenter la construction franc-comtoise, dont le texte est ici très emphatique : « *le 15 de février 1653, au château de Boutissaint, fut écrit le contrat de mariage entre **Antoine Luquet de Grangebeuve, écuyer, fils de feu François de Grangebeuve, écuyer, seigneur de Grangebeuve et autres lieux, et de dame Marie de La Bussière d'une part** ; et demoiselle **Anne de la Rivière, fille de feu messire Guillaume de la Rivière, seigneur de Bois, St-Quiohoit, etc...** et de dame Jeanne de Forêts, dame de*

de Guillaume de La Rivière sgr de Bois-Saint-Guyonnart, en Bretagne, enseigne des gens d'armes de Conti ; et de Jeanne de Forests, dame de Boissenet (à Treigny), elle-même fille de Jean, sgr de Boissenet, Boutissaint, Angeliers (89) – **voir ces notices** - Jouy-la-Fontaine (95), Avocat au Parlement de Paris ; et Anne Avril, sa première femme) ;



D'où :

- **Louis, qui suit, branche de Franche-Comté**¹⁴
- **Marie Anne, D. de Presle** (+ ap. 1685, inh. à Avril-sur-Loire) X 2 mars 1677 (contrat), **Henri de Bonnay**¹⁵ (+ 1695), sgr de la Quenouille (Saincaize-Meauce, 58) et de la Vanne (fils d'Antoine, sgr de Bessay et de Marie Blondet), d'où François, sgr de Presle X Edmée Favre, et postérité...¹⁶
- Barbe ?
- **Edmée X François Théveneau**, conseiller du roi et médecin à Donzy, orig. de St-Saulge, tuteur de ses neveux de Bonnay¹⁷

Boissené, Boutissaint, etc...assistée de Messire Melchior et Jean de la Rivière, ses frères » (Labbey de Billy).

¹⁴ 1669 (ND du Pré) : il est parrain d'Antoine, fils de François Théveneau, docteur en médecine, et d'Edmée Lucquet, sa soeur

¹⁵ Voir Villenaut et Généalogie de Bonnay, dans Courcelles : « Henri de Bonnay, chev, sgr de la Quenouille et de Presle, dont il fit hommage au duc de Nevers en 1683, avait épousé par contrat du 2 mars 1677, Marie Lucquet, fille d'Antoine Lucquet de la Grange, eyr, sgr de Presle, Frédry, Touellay et Souig, et d'Anne de la Rivière. Elle fit son testament le 16 déc 1685 et fut inhumée dans l'église d'Avril...

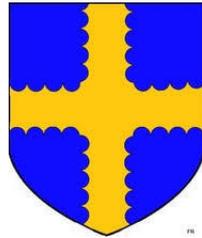
¹⁶ AD 58, série B, T1, p. 31 : 30 aout 1695 : « Lettres à terrier pour François de Bonnay, écuyer, fils mineur de feu Henri de Bonnay et de dame Marie Lucquet pour la terre et seigneurie de Presle, paroisse de Suilly-la-Tour »

¹⁷ 1696, 11 avril (AD 58-St-Pierre-le-M.) : « Me François Théveneau, conseiller du Roi et son médecin dans la ville de Donzy, tuteur de François de Bonnay, eyr, sgr de Presle, fils et héritier universel de Mess. Henri de Bonnay, eyr, sgr dudit Presle, et de dame Marie Luquet, contre Mess. Balthazard de La Chasseigne, eyr, sgr des Granges... » (Armes Théveneau : « d'or à un chevron de gueules, acc. en pointe d'un lion de sable »)

Lucquet de Grangebeuve, en Franche-Comté

3/ Louis LUCQUET de GRANGEBEUVE (1 juil 1660, ond. par le curé de Donzy, bapt 1663, ¹⁸ à Paris-Saint-Sulpice - ...)

Sgr de Fédry, Belvoie, Soing, et de Vereux par all. (1701, cf. note infra), Capitaine au régt de Mérode, puis Colonel d'Infanterie (1712)



« D'azur la la croix engrêlée d'or » (cf. La Rivière, en Bretagne)

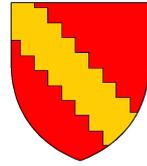
X1 v. 1680 **Marie de CRECY**, d'une famille franc-comtoise (*filie de Gérard, sgr de Chavanne, Montigny... et de Claudine de Laborey*)¹⁹ ; ses sœurs *Emmanuelle et Gabrielle de Crécy*, ont été *Chanoinesses de Migette*, comme d'autres membres de cette famille, très proche de l'abbaye, cf. infra



¹⁸ Bapt en 1663, parrain : Louis du Deffand, Mis de la Lande ; marraine : Gabrielle Joubert de Barrault, cf. supra

¹⁹ Généalogie de Crécy, dans Borel d'Hauterive : « Gérard de Crécy, seigneur de Chavanne, de Montigny, etc., émancipé par son père le 18 juin 1666, épousa le lendemain Claudine de Laborey, fille de Charles-Jules de Laborey, chevalier, baron de Salans, et de dame Marguerite de l'Allier. Lorsque Louis XIV entreprit la conquête de la Franche-Comté, Gérard obtint du duc de Luxembourg, lieutenant général des armées du roi, des lettres de sauvegarde pour son château de Montigny. Outre plusieurs chanoinesses de Migette et religieuses ursulines d'Arbois, il laissa de son union : 1° Guillaume, qui continue la filiation, 2° Claude-Emmanuel de Crécy, chanoine de la métropole de Besançon, reçu dans ce chapitre sur preuves de 16 quartiers; 3° Claudine de Crécy, mariée en 1697 à Pierre-Prosper Colin de l'Agle, seigneur de Montigny ; 4° Marie de Crécy, femme de Louis Luquet de Grangebeuve, seigneur de Fedry... »

X2 15 juillet 1683, à Véreux (Hte-Saône) **Anne Claude d'OISELAY** dite « de Chantrans »²⁰ (*filles de Jean-Jacques, sgr de Neuville et Vereux ; et de Anne Charlotte de Visemal, cités en 1708*)



d'où post. en Franche-Comté :

²⁰ Les sires d'Oiselay (auj. Oiselay-et-Grachaux, 70), sont réputés issus d'un bâtard d'Etienne de Bourgogne, cte d'Auxonne (1170-1241) et portent des armes issues de Chalon, la bande affectée d'une brisure.

- AD Doubs – Titres de familles, 1931 : LUQUET de GRANGEBEUVE. — Accord passé entre Suzanne-Thérèse, baronne de Plotoz, veuve de Jean d'Oiselay de Chantrans, colonel de dragons, héritière d'Anne-Thérèse d'Oiselay, sa fille d'une part, et Anne-Claude d'Oiselay de Chantrans, épouse de Louis Luquet de Grangebeuve, seigneur de Fedry et Cintrey, d'autre part, par lequel accord ce dernier cède à ladite baronne de Plotoz, la somme de 3.000 livres restant due de la dot de sa fille, et reçoit par contre la totalité de la seigneurie de Vereux, 1701. Requête adressée au duc de Choiseul par Jean Luquet de Grangebeuve lui demandant la permission d'ajouter à son nom celui de Chantrans, comme descendant des d'Oyselay de Chantrans ; raisons et titres apportés à l'appui de cette demande, 1769.

Branche des potiers de Puisaye, puis des Luquet de Saint-Germain

Filiation à confirmer car le lien n'est pas formellement établi entre Jean qui suit et son supposé père : François

2bis/ Jean LUQUET (1618 - avt. 1681²¹) (supposé fils cadet de François et Louise Grasset)

Marchand tanneur à Donzy ?

Ou bien le « Marchand et fermier de la terre et seigneurie du Boissenet » à Treigny

Ou le potier présent au Bois-Baulard à Dampierre-sous-Bouhy (ferme actuelle du Pépin ou Poupin)

X 11 fev 1638, St-Amand-en-Puisaye, **Anne SIMONET**

D'où :

- Jehan X Martine Jolivet, d'où deux filles
- Madeleine X Charles Laurent
- **Jacques, qui suit**
- Henri Sylvain, potier à St-Amand X Jeanne Perrin, d'où post. à Saint-Amand
- Alexandre X Jacqueline Turpin, d'où trois filles

3bis/ Jacques LUQUET (1654 – 18 oct 1704, St-Verain)

« Potier en terre » (*ainsi qualifié au mariage de son fils à Brinay*), de la paroisse de Tamnay, baptisé par monseigneur Colbert, évêque d'Auxerre, fonde les faïenceries de St-Amand

X 12 aout 1681, St-Amand-en-Puisaye²², **Marie JOLIVET** (18 ans, née v.1663) (*filie d'Edme, Potier en terre, et de Catherine Deschez*)

D'où :

- **Jacques, qui suit**
- Catherine
- Denis X Arquian, Catherine Laurent, sp ?
- Marguerite
- Anne X St-Amand, Charles Souffice
- Madeleine
- Jeanne X St-Verain, Guimard
- Marie

²¹ Feu Jean Luquet dans l'acte de mariage de son fils Jacques

²² Acte original lu sur RP St-Amand, mentionne le nom des parents : feu Jean Luquet et Anne Simonet

4bis/ Jacques LUQUET (13 mai 1682, St-Amand - ...)

Potier en terre à Chouigny (près Tamnay-en-Bazois), maître de la poterie du Petit-Massé

«Evidemment moins célèbre que la poterie Poyaudine, ou la Berruyère de la Borne (Cher) et que la faïence de Nevers, mais l'histoire de **la poterie du Bazois** est quand même digne d'intérêt. En quittant la RD 978 par la gauche direction Dun-sur-Grandry, l'indication d'un lieu-dit nous interpelle : Le Crot à terre : Lieu ou l'on extrayait manuellement la terre, donc de l'argile à cuire afin de fabriquer des briques et des tuiles, des conduits de drainage et peut-être même des poteries.

Empruntant la rue sur la gauche située après ce lieu-dit, nous arrivons dans le hameau du **Petit Massé**, commune de Chouigny, où l'activité potière du Bazois a fonctionné pendant plusieurs siècles. L'activité potière du Petit Massé trouverait son origine au début du XVII^{ème} siècle. En 1632 une tuilerie est déjà installée dans la seigneurie de Cuy. Depuis une quarantaine d'années, elle est aux mains de la famille Le Roy. En 1679 un maître potier, Claude Mercier et sa femme Elisabeth Naudin sont établis au Petit Massé où l'activité semble dépasser celle de Cuy.

Jacques Luquet s'installe à Chouigny entre 1705 et 1709 et prend en main la poterie du Petit Massé. En 1732 sa fille, épouse, à Chouigny, **Jean Gaubier**.

Le ménage Gaubier part ensuite s'installer à Saint-Amand-en-Puisaye où il fera souche d'une véritable dynastie de potiers. D'autres ont repris la poterie du Petit Massé. Le village s'étoffe de constructions, les potiers sont de plus en plus nombreux. On y fabriquait essentiellement de la vaisselle utilitaire, cruches, pots à lait, faisselles et autres saloirs de grès. La fabrique est reprise par un homme d'affaires d'Autun Pierre Franklin Rodier puis fait faillite en 1840. En 1927 Gaston Gaubier se marie à Aline Sayet, fille d'un important fermier du hameau. En 1928 la société est en liquidation, mais la situation perdurant, la production continue durant 4 ans, sous la direction, non rémunérée, de Gaston Gaubier. En octobre 1932 le couple devient acquéreur du fonds de fabrication, achat et vente de la poterie, grès et faïence du Petit Massé. Il décide de déplacer les ateliers près d'un axe routier conséquent, l'ancienne Route Impériale n°78 devenue RN 78 puis RN 978 actuelle et aussi à proximité de la ligne de chemin de fer près de la gare, au centre de bourg de Tamnay-en-Bazois, afin de faciliter la vente et l'écoulement de ces productions.



X 22 juin 1707, St-Verain, **Jeanne CARDOT** (22 sept 1687, St-Amand - ...) (fille de Nicolas, potier à Argenou (Saint-Verain), et de Jeanne Faulle)

D'où :

- **François, qui suit**
- Perrette X 5 fév. 1732, Chouigny, Jean Gaubier, potier en terre, d'une famille de Chouigny

5bis/ François LUQUET (3 déc 1706, Tamnay en Bazois – 1 avril 1781, Chouigny, veuf)

Poterie du Petit Massé (+ inh. cimetièrre de Chouigny)

X 10 jan 1727, Brinay²³, **Léonarde GUILLEMINOT** (+ 1770 ? Chouigny) (*filie de Claude, laboureur à Ougny, fam. originaire de Château-Chinon ; et de Fse Moreau, de Brinay*)

D'où :

- Philippe, potier à Chouigny X 3 fois, d'où post. à Chouigny et dans le Morvan
- Matthieu
- **Jean, qui suit**

6/ Jean LUQUET (11 juin 1749, Chouigny - ...)

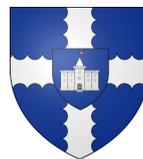
Huissier et Juge de Paix à Nevers ; Pdt du Grenier à sel

X1 20 jan 1777, Nevers-St-Aricle, **Françoise Victoire JOUVET** (*filie de Charles X 1756, Nevers-St-Aricle, Geneviève Fity*), d'où : **Charles Arigle, qui suit**

X2 17 avril 1796, Nevers, Marie Michelle COCHOT

7/ Charles Arigle LUQUET de SAINT-GERMAIN ²⁴ (7 oct 1777, Nevers – 28 oct 1835, St-Etienne de la Varenne)

Avocat, juge suppléant, puis Conseiller la Cour de Lyon, se marie en Bourgogne



« D'azur à croix engrêlée d'argent, sur le tout d'azur à la tour carrée crénelée et grillée d'argent, flanquée de quatre tourelles du même, sommée d'un pavillon maltais, la dite tour perronnée de trois marches, la porte de sable, chargée d'une fleur de lys d'or. »

²³ Acte confirmé par relevé RP, les témoins ne savent pas signer

²⁴ Ajout autorisé par le roi Louis XVIII

(Ce blason à la croix engrêlée signe un lien revendiqué avec les Lucquet de Grangebeuve auquel on a ajouté la tour du temple en abîme)

X 7 aout 1810, Sennecey-le-Grand, **Jeanne Françoise PASSAULT de VIGNERES**
(fille de Joseph, Négociant, Maître de la Poste aux Chevaux de Sennecey ; et Marie Rosier) d'où post. en Lyonnais et en Ardèche

Leurs descendants fondent en 1896 une fabrique de papier à Annonay ;
aujourd'hui :

